



Les plus-values des fonds prises à partie dans le débat électoral

NON-COTÉ

Jacques Chirac souhaite une redistribution des plus-values en faveur des salariés. Des parlementaires demandent la constitution d'une mission d'enquête.

Lorsqu'un fonds d'investissement décide de revendre une entreprise, il faudrait lui imposer de reverser aux salariés une fraction significative de la plus-value réalisée, par exemple 20 %. » L'auteur de ces propos n'est pas un syndicaliste du Collectif LBO, organisation qui dénonce les fonds, mais le président de la République. En présentant ses vœux aux forces vives jeudi, Jacques Chirac a martelé un credo : « Les salariés doivent bénéficier d'une partie des profits qu'ils ont contribué à créer par leur travail. » Ce faisant, le président parle-t-il de participation ou d'actionnariat salarié ? À l'Afic (Association française de l'investissement en capital), on veut croire que le président « pousse les fonds à trouver une solution pour associer davantage les salariés au capital des entreprises sous LBO, et donc leur attribuer une part de la plus-value ».

La probabilité qu'une mesure obligatoire puisse être appliquée tel quel semble faible. Une loi supplémentaire imposant une contrainte de ce type dans un pays où la logique de marché prévaut paraît peu envisageable. Surtout, elle pourrait dissuader les fonds d'intervenir en France. Comment imaginer que les équipes de gestion, qui obtiennent

20 % de la plus-value lors des cessions, laissent échapper une telle part de gâteau ?

« PRATIQUES SPÉCULATRICES ET PRÉDATRICES »

Si personne n'est dupe de la portée réelle d'une telle proposition à la veille de l'ouverture de la campagne électorale, elle illustre l'état d'esprit ambiant à l'égard des fonds. En quelques mois, le vent a tourné. Ce sont d'abord des syndicalistes CGT qui se sont réunis sous la bannière Collectif LBO au printemps. Puis ce fut le tour de patrons et d'acteurs de la vie économique d'exprimer des doutes, voire des craintes sur la puissance des fonds et leurs montages financiers. Le débat va-t-il comme en Allemagne prendre une tournure politique ? Outre-Rhin, des parlementaires n'avaient alors pas hésité à comparer les fonds à des « nuées de sauterelles ». Aujourd'hui, Alain Bocquet, député communiste, dénonce les « prati-

ques spéculatives et prédatrices ». Il vient de gagner une première manche en réussissant à convaincre la commission des Finances de l'Assemblée de laisser les parlementaires se prononcer sur la constitution d'une commission d'enquête « sur la place et le rôle des fonds d'investissement dans l'économie ». Les députés auront à se prononcer le 17 janvier.

C'est ce jour qu'a choisi le Collectif LBO pour organiser un rassemblement face à l'Assemblée. Depuis l'automne, l'organisation syndicale monte en puissance. Communication rodée, mobilisation organisée, événements multipliés, le collectif a pour objectif de « dénoncer les conséquences néfastes du LBO ». Le discours semble porter, plus d'un patron de fonds recherchant désormais la discrétion. Car, prévient l'un d'eux, « si cela continue, notre métier va nous exploser à la figure ». ■

GUÉNAËLLE LE SOLLEU



HECQUAN/IBY-NEWS

« Les salariés doivent bénéficier d'une partie des profits qu'ils ont contribué à créer par leur travail », affirme le président Jacques Chirac lors de ses vœux.